

PROGRAMME BOURSES EIFFEL - VOLET MASTER Université Lumière Lyon2

GUIDE PRATIQUE CANDIDAT.E BOURSE EIFFEL 2024

Afin de présenter votre candidature pour le programme de bourses Eiffel, veuillez lire attentivement ce document et suivre toutes les étapes indiquées.

1. VERIFIER LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

1. CONDITIONS PREALABLES

Les candidatures refusées au cours d'une précédente sélection ne peuvent pas être représentées, même en cas de changement de domaine d'études ou d'établissement d'accueil.

La candidature d'un étudiant.e qui a déjà bénéficié d'une bourse Eiffel de niveau master n'est pas recevable pour ce même niveau.

Les étudiant.es bénéficiant déjà d'une bourse du gouvernement français au titre d'un autre programme au moment du dépôt de candidature, ne sont pas éligibles, même s'il s'agit d'une bourse de couverture sociale.

2. AGE

Pour le niveau master : les candidat.es doivent être âgé.es de 25 ans au plus à la date du comité de sélection, c'est-à-dire **né après le 31 mars 1998**.

3. NATIONALITE

Ce programme est réservé aux **candidat.es de nationalité étrangère**. Les candidat.es binationaux/ales, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles.

4. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Seul.es les étudiant.es en cours d'études à l'étranger peuvent candidater. **Les étudiant.es déjà inscrit.es en France ne sont pas éligibles au programme.**

5. FORMATION

La formation pour laquelle la bourse est demandée doit appartenir à des domaines d'études prioritaires, établis par Campus France. Les domaines d'études éligibles à la bourse, proposés par l'Université Lumière Lyon2 sont les suivants :

- SCIENCES ET TECHNIQUES :
 - Transition écologique
 - Numérique (Sciences et technologies de l'information et de la communication)
- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES :

- Histoire Langue et Civilisation française
- Droit et Science politique
- Économie Gestion

Les formations françaises délocalisées à l'étranger ne sont pas concernées, les boursier.es devant effectuer au moins 50% de leur cursus en France, de même que les formations dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Vous êtes autorisé.e à candidater pour le niveau de formation diplômante ci-dessous :

- Master 1 suivi d'un Master 2 ;
- Master 2.

Une candidature uniquement pour la première année de Master (Master 1) n'est pas éligible à la bourse Eiffel.

COMPLÉTER LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE - VOLET MASTER

Compléter le **formulaire de candidature - volet Master** accessible depuis la [page web](#), onglet : candidature Master.

Le candidat.e est amené.e à remplir les pages : 1, 2, 3, 4 et 5.

La page 6 sera complétée par le responsable de la formation demandée.

Les dates doivent être saisies au format : **JJ/MM/AAAA**.

Certaines questions appellent des réponses susceptibles de comporter plusieurs lignes : à cet effet, la taille des champs est ajustable. **Veillez à bien remplir tous les champs. Les champs où la mention « remplir si concerné.e » sont à compléter si l'information à renseigner vous concerne.**

CONTACTER LA COMPOSANTE : LE/LA RESPONSABLE DE LA FORMATION

Il est de **votre responsabilité de contacter le/la responsable du Master** qui vous intéresse pour demander d'apporter son soutien à votre dossier. Le soutien du/de la responsable de la formation vous permettra d'être accepté.e dans le Master qui vous intéresse, si vous recevez la bourse Eiffel.

Afin de permettre au/à la responsable d'évaluer votre dossier et remplir la [page 6](#), vous devez lui transmettre votre dossier avec les pièces justificatives.

Lorsque vous contactez le/la responsable de Master afin de lui demander son soutien et de remplir la [page 6](#), merci de mettre l'adresse eiffel.lyon2@listes.univ-lyon2.fr en copie.

Si un.e responsable de formation n'a pas donné son accord et rempli la page 6, **l'Université Lumière Lyon2 ne déposera pas votre dossier auprès de Campus France**. Le page 6 doit être complétée impérativement par l'enseignant.e responsable de la formation demandée à Lyon2.

RASSEMBLER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Chaque document doit être **scanné séparément** et nommé **NOM Prénom_type de document** sans symboles, accents ou autres caractères spéciaux.

Veillez à ne pas changer le format du formulaire de candidature et à ne pas compresser les documents. Chaque document ne peut dépasser la taille de 3MB.

- **LA PHOTOCOPIE DU PASSEPORT** contenant les informations : nom, prénom, date de naissance et numéro de passeport.

- **LE CURRICULUM VITAE** du/de la candidat.e, rédigé en français ou en anglais, sur une ou deux pages précisant le parcours académique, les expériences professionnelles le cas échéant, et toute performance du/de la candidat.e.
- **DIPLÔMES ET CLASSEMENT** : copie des derniers diplômes obtenus avec indication de la date, de la spécialité, des mentions et tout autre document attestant de l'excellence du candidat. Le classement devra préciser les performances du candidat, qui seront à justifier par : mention, rang de classement, situation au sein de la promotion, nombre d'étudiant.es dans la promotion, diplômes avec indication de la spécialité, de la date d'obtention, des mentions et des notes finales certifiées par l'établissement. Ces documents peuvent être rédigés en anglais ou en français. Dans le cas contraire, ils doivent faire l'objet d'une traduction assermentée.
- **LE CERTIFICAT OU DIPLÔME DE LANGUE.**
Ces documents peuvent être rédigés en anglais ou en français. Dans le cas contraire, ils doivent faire l'objet d'une traduction assermentée.
- **LES RELEVES DE NOTES** des trois dernières années faisant référence à un parcours académique réalisé aussi bien en France qu'à l'étranger.
Ces documents peuvent être rédigés en anglais ou en français. Dans le cas contraire, ils doivent faire l'objet d'une traduction assermentée.
- **LE PROJET PROFESSIONNEL** du/de la candidat.e, rédigé en français ou, à défaut, en anglais, sur une ou deux pages. Le/la candidat.e rédige son projet sous une forme permettant d'expliquer le choix des études en France par rapport aux études antérieures et la carrière professionnelle future. *Cette présentation pourra être éventuellement étayée par un avis de personnes extérieures à l'établissement, par exemple d'une entreprise.*
- **LA MAQUETTE DE LA FORMATION VISEE** et son **CALENDRIER** complet.
- Dans le cas d'une **BIDIPLOMATION** (délivrance d'un double diplôme) l'établissement doit joindre **la convention** et préciser les modalités de la procédure mise en œuvre entre les établissements.

LIRE ATTENTIVEMENT CES INFORMATIONS

Nous ne déposerons pas les dossiers dont la moyenne des notes est inférieure à une mention **assez bien**, soit 12/20 de moyenne.

Vous **êtes obligé.e de joindre un certificat** de langue à votre dossier ou tout autre document certifiant **votre niveau de français**, ainsi que **la maquette de la formation** et **son calendrier**.

L'année universitaire comporte 12 mois, de septembre année n à août année n+1.

Selon les circonstances, vous pouvez recevoir la bourse pendant votre stage. Pour plus d'informations, veuillez lire attentivement la page 6 du document « [Réglementation de la Bourse Eiffel](#) ».

Une seule université peut présenter votre candidature. Si deux ou plusieurs universités présentent un dossier de candidature à votre nom à Campus France, vous verrez toutes vos candidatures rejetées.

La sélection pour la bourse ne vaut pas une autorisation d'inscription, et la non-retention de votre dossier pour la bourse ne vaut pas un refus d'admission.

Ainsi, si vous devenez lauréat.e de la bourse Eiffel, vous devez tout de même déposer un dossier d'admission auprès du secrétariat de la formation souhaitée via Campus France/Etudes en France.

Les dossiers de candidatures doivent être transmis par les établissements français d'enseignement supérieur. Les dossiers transmis par d'autres voies ne sont pas recevables.

Vous ne pouvez pas candidater si vous avez déjà été candidat.e à cette bourse les années antérieures.

DEPOSER LE DOSSIER DE CANDIDATURE

La date limite pour transmettre votre dossier (le formulaire de candidature volet Master et toutes les pièces justificatives) à l'adresse eiffel.lyon2@listes.univ-lyon2.fr est :

Le **6 décembre 2023**, à 23h59 heure française.

Les dossiers reçus après cette date ne seront pas évalués.

Lors de la transmission du dossier, veuillez à indiquer dans l'objet du message : **candidature Bourse Eiffel NOM Prénom.**

Chaque document doit être **scanné séparément** et nommé **NOM Prénom_type de document** sans symboles, accents ou autres caractères spéciaux.

Veillez à ne pas changer le format du formulaire de candidature et à ne **pas compresser les documents**. Chaque document ne peut dépasser la taille de 3MB.

Dès réception de votre dossier, l'Université Lumière Lyon 2 transmettra votre candidature à Campus France. **Tout dossier incomplet sera irrecevable.**

PUBLICATION DES RESULTATS

La liste des lauréat.es est mise en ligne **la première semaine d'avril 2024** sur le site de Campus France : www.campusfrance.org/fr/eiffel